

RCS : EVRY
Code greffe : 7801

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de EVRY atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1995 B 00253
Numéro SIREN : 382 559 870
Nom ou dénomination : 1 PACT

Ce dépôt a été enregistré le 08/03/2022 sous le numéro de dépôt 2522

1

BILAN SIMPLIFIÉ

DGFIP N° 2033-A 2019

Formulaire obligatoire (art. 392 Septies
A du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise **SAS 1 PACT** Néant *

Adresse de l'entreprise **ZI La Vigne Aux Loups** **91380 CHILLY MAZARIN**

Numéro SIRET * **3 8 2 5 5 9 8 7 0 0 0 0 2 9**

Durée de l'exercice en nombre de mois * **1 2** Durée de l'exercice précédent * **1 2**

				Exercice N clos le 3 1 1 2 2 0 1 8		Exercice N-1 clos le 3 1 1 2 2 0 1 7		
ACTIF		Brut 1	Amortissements - Provisions 2	Net 3	Net 4			
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	010	012					
	Fonds commercial *							
	Autres *	014	016	183	183		183	
	Immobilisations corporelles *	028	030	12 973	12 973			
	Immobilisations financières * (1)	040	042	8 106	8 106		8 106	
	Total I (5)	044	048	21 262	12 973	8 289	8 289	
STOCKS ACTIF CIRCULANT	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	052					
	Marchandises *	060	062					
	Avances et acomptes versés sur commandes	064	066					
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés*	068	070				
		Autres * (3)	072	074	2 774	2 774		4 202
	Valeurs mobilières de placement	080	082					
	Disponibilités	084	086	460 530	460 530		452 808	
	Charges constatées d'avance *	092	094	397	397		393	
		Total II	096	098	463 701		457 403	
		Total général (I+II)	110	112	484 963	12 973	471 990	465 692

PASSIF

				Exercice N NET 1		Exercice N-1 NET 2		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120		200 000	200 000			
	Ecart de réévaluation	124						
	Réserve légale	126		20 000	20 000			
	Réserves réglementées*	130						
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * 131)	132		242 265	238 260			
	Report à nouveau	134						
	Résultat de l'exercice	136		4 248	4 004			
	Provisions réglementées	140						
		Total I	142		466 513	462 265		
	Provisions pour risques et charges	154						
	Total II	154						
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156						
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164		1 823	260			
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166		2 781	2 256			
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : 169)	172		873	911			
	Produits constatés d'avance	174						
	Total III	176		5 477	3 427			
	Total général (I + II + III)	180		471 990	465 692			

RENOUVELLEMENTS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195		
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182		
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184		6 000

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

CERTIFIÉ EN FORME
À L'ORIGINAL

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise SAS 1 PACT

Néant * *

A - RÉSULTAT COMPTABLE

Exercice N clos le [3 1 1 2 2 0 1 8] Exercice N-1 clos le [3 1 1 2 2 0 1 7]

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

						Exercice N clos le		Exercice N-1 clos le							
						3	1	1	2	2	0	1	8	3	1
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *			209				210							
	Production vendue	biens	dont export et livraisons intracommunautaires	215				214							
				217				218	4 557	7 812					
				services *											
	Production stockée *	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)						222							
	Production immobilisée *							224							
	Subventions d'exploitation reçues							226							
	Autres produits							230	7 289						
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)							232	4 557	15 101					
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)							234							
	Variation de stock (marchandises) *							236							
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)							238							
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *							240							
	Autres charges externes * :	(dont crédit bail : - mobilier - immobilier)						242	4 147	8 598					
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)			243				244	1 416	1 422					
	Rémunérations du personnel *							250							
	Charges sociales (cf. renvoi 380)							252							
	Dotations aux amortissements *							254		376					
	Dotations aux provisions							256							
Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *			259				262	2						
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles			260										
Total des charges d'exploitation (II)							264	5 565	10 396						
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)							270	(1 008)	4 705						
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)							280	5	6					
	Produits exceptionnels (IV)							290	6 000						
	Charges financières (V)							294							
	Charges exceptionnelles (VI)	dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)			347				300						
		dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)			348										
Impôts sur les bénéfices * (VII)							306	749	706						
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)							310	4 248	4 004						
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2					312	4 248	314						
RÉINTÉGRATIONS	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *							316							
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles							318							
	Provisions non déductibles *							322							
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)							324	749						
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés		247		écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM*		248		330						
	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option				(Part de loyers dispensés de réintégration)		249		251						
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime							998							
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime							999							
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime							997							
	DÉDUCTIONS	Entreprise nouvelles (44. sexties)	986	Zone franche urbaine (44. octies et octies A)	987	Zones de réhabilitation de la défense (44. septies)	127	Zones de revitalisation rurales (44. quinquies)	138						
Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)		981	Jeune entreprise innovante (44. sexties A)	989	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)	991	Pôles de compétitivité hors CICE (art. 44 septies)	990							
Divers (44. quaterdecies)		345	Investissements outre-mer	344	Créance due au report en arrière du déficit	346	Bassins urbains à dynamiser-BUD (art. 44 septies)	992							
"Déduction exceptionnelle (art 39 decies)"			655					350							
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS				Bénéfice col. 1	Déficit col. 2		352	4 997	354						
Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)							356								
Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :									360						
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS				Bénéfice col. 1	Déficit col. 2		370	4 997	372						



ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -



ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	183		
Constructions sur sol d'autrui	12 958		
Installations générales agencements aménagements divers	15		
Matériel de transport	84 880		
TOTAL	97 853		
Autres participations	6 000		
Autres titres immobilisés	276		
Prêts, autres immobilisations financières	1 829		
TOTAL	8 106		
TOTAL GENERAL	106 142		

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			183	183
Constructions sur sol d'autrui			12 958	12 958
Installations générales agencements aménagements divers			15	15
Matériel de transport		84 880		
TOTAL		84 880	12 973	12 973
Autres participations			6 000	6 000
Autres titres immobilisés			276	276
Prêts, autres immobilisations financières			1 829	1 829
TOTAL			8 106	8 106
TOTAL GENERAL		84 880	21 262	21 262

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Constructions sur sol d'autrui	12 958			12 958
Installations générales agencements aménagements divers	15			15
Matériel de transport	84 880		84 880	
TOTAL	97 853		84 880	12 973
TOTAL GENERAL	97 853		84 880	12 973

CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	1 829	1 829	
Taxe sur la valeur ajoutée	2 774	2 774	
Charges constatées d'avance	397	397	
TOTAL	5 001	5 001	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	2 781	2 781		
Impôts sur les bénéfices	749	749		
Taxe sur la valeur ajoutée	124	124		
TOTAL	3 654	3 654		

Produits à recevoir

Charges à payer

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	397
Total	397

CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL

1PACT
Société par Actions Simplifiée
Au capital de 200 000 €
Siège social: ZI La Vigne Aux Loups
Avenue Arago
91380 Chilly Mazarin
RCS Evry B 382 559 870
-----o-----

PROJET DES RESOLUTIONS
SOUMIS A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 28 JUIN 2019

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport du Président sur la marche de la société pendant l'exercice clos le 31 décembre 2018 approuve les comptes et le bilan dudit exercice, tels qu'ils sont présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

Elle donne, en conséquence, à la gérance quitus entier et définitif de l'exécution de son mandat pour ledit exercice.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial de la gérance sur les conventions visées à l'article 50 de la loi du 24 Juillet 1966, déclare en tant que de besoin, approuver ces conventions.

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, conformément aux statuts, décide d'affecter comme suit, le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2018 :

- Réserve contractuelle :	4 248.18 €

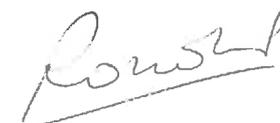
Bénéfice net :	4 248.18 €

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide de ne pas procéder au renouvellement ni au remplacement du cabinet SEFITEC EURUS FRANCE aux fonctions de commissaire aux comptes titulaire et constate en conséquence l'échéance dudit mandat conformément aux dispositions légales.

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide de ne pas procéder au renouvellement ni au remplacement de Mr Jean-Luc LEGRAND aux fonctions de commissaire aux comptes suppléant et constate en conséquence l'échéance dudit mandat conformément aux dispositions légales.



1PACT
Société par Actions Simplifiée
Au capital de 200 000 €
Siège social: ZI La Vigne Aux Loups
Avenue Arago
91380 Chilly Mazarin
RCS Evry B 382 559 870

-----o-----

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 28 JUIN 2019

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, conformément aux statuts, décide d'affecter comme suit, le bénéfice de l'exercice clos le 31 Décembre 2018 :

- Réserve contractuelle :	4 248,18 €

Bénéfice net :	4 248,18 €

- Cette résolution est adoptée à l'unanimité -



SAS 1 PACT

5 au capital de 200 000.00 Euros
RCS N° 382559870
Siège social : ZI La Vigne Aux Loups Avenue Arago
91380 CHILLY MAZARIN

RAPPORT DE LA GERANCE sur les opérations de l'exercice clos le 31/12/2018

Mesdames, Messieurs, et Chers associés,

Nous avons l'honneur de vous présenter, conformément aux prescriptions légales et réglementaires, notre rapport sur les opérations de l'exercice clos le 31/12/2018 ainsi que tous les comptes et le bilan dudit exercice soumis à votre approbation.

Pour votre information, nous vous présentons avec le présent rapport, tous les documents prescrits par la loi, à savoir :

- le compte de résultat
- le bilan
- le texte des projets et résolutions que nous proposons à votre vote

1/ ACTIVITE DE LA SOCIETE

Pour situer l'activité de notre société, au cours de l'exercice écoulé, nous soulignons au début de ce rapport, que le chiffre d'affaires hors taxes, y compris la variation des travaux en cours, s'est élevé à la somme de 4 557.00 Euros, alors que pour l'exercice précédent, il était de 7 812.00 Euros, soit une diminution de 41.67- %.

Le résultat net comptable se solde par un bénéfice d'un montant de 4 248.18 Euros, soit 93.22 % du chiffre d'affaires hors taxes.

Notre compte de résultat présente les caractéristiques suivantes :

- Le total des produits de l'exercice s'est élevé à 10 562.25 Euros contre 15 106.28 Euros pour l'exercice précédent soit une diminution de 30.08- %.
- Le total des charges de l'exercice s'est élevé à 6 314.07 Euros contre 11 102.05 Euros pour l'exercice précédent soit une diminution de 43.13- %.
- Nos frais de personnel se sont élevés à la somme de 0 Euros et représentent 0 % du chiffre d'affaires hors taxes, nous enregistrons une diminution de 0 % par rapport à l'exercice précédent.
- Les dotations au compte d'amortissement et provision se sont élevées à la somme de 0 Euros et représentent 0 % du chiffre d'affaires hors taxes.
- Le résultat courant avant impôt et pertes et profits exceptionnels se traduit par un déficit de 1 002.82 Euros soit 22.01 % du chiffre d'affaires hors taxes.

Solvabilité à Court Terme de la Société (Valeurs réalisables et disponibles - Dettes à court

terme) :

Exercice précédent	457 402.74 -	3 426.94 =	453 975.80
Exercice en cours	463 700.76 -	5 476.78 =	458 223.98

Soit une augmentation de 4 248.18 Euros .

2/ PRESENTATION DES COMPTES

Au cours de l'assemblée, nous vous présenterons plus en détail le compte de résultat et le bilan que nous soumettrons à votre approbation.

3/ AFFECTATION DES RESULTATS

Nous vous proposons d'affecter le bénéfice net comptable de l'exercice s'élevant à la somme de 4 248.18 Euros

- à la réserve légale	:	0 Euros
- aux autres réserves	:	4 248.18 Euros
- en autres répartitions	:	0 Euros
- en report à nouveau	:	0 Euros

A l'issue de l'opération, le compte de capitaux propres de la société s'établira ainsi :

- Capital social	:	200 000.00 Euros
- Primes d'émission, de fusion, d'apport	:	0 Euros
- Réserve légale	:	20 000.00 Euros
- Autres réserves	:	246 512.77 Euros
- Report à nouveau	:	0 Euros
Situation nette	:	466 512.77 Euros

4 / INDICATIONS COMPLEMENTAIRES

Nous vous informons :

- que les comptes ont été établis selon les mêmes formes et méthodes d'évaluation conformes aux dispositions en vigueur, que pour l'exercice précédent.
- qu'aucune prise de participation n'a été réalisée dans une société ayant son siège social sur le territoire de la République Française.

5/ CONCLUSION

Nous nous sommes efforcés de vous donner un aperçu d'ensemble de l'activité de la société au cours de l'exercice écoulé ; nous espérons que vous voudrez bien approuver les résolutions qui vous sont proposées, tant en ce qui concerne les comptes, qu'en ce qui concerne la gestion.

LA GERANCE

